

## Bulletin d'adhésion 2018-2019

**NOM** - Prénom de l'adhérent

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :

Enfants scolarisés à Jean Vilar en 2018-2019 (Nom - Prénom - classe)

-

-

-

Adhésion  
**Cotisation Annuelle**

**5,00 €**

J'adhère à l'association EPJV

Date : Signature :

### Nos engagements pour 2018- 2019

Inclure tous les parents dans la vie de l'école  
Continuer de soutenir tous les projets pédagogiques  
Entretenir le lien entre les parents et l'équipe pédagogique, et l'Accueil de loisirs  
Mettre en place un « café des parents » pour des échanges réguliers  
Collecter des livres pour la nouvelle bibliothèque  
Exercer notre vigilance pour une bonne avancée des travaux dans l'école  
Organiser un moment convivial et festif en fin d'année : la kermesse

L'association a pour buts :

1°) de regrouper l'ensemble des parents d'élèves de l'école élémentaire publique Jean Vilar de Saint-Denis, de formuler en leur nom des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'établissement scolaire, des élèves qui le fréquentent ou de leurs parents, d'en suivre la réalisation et de veiller à leur application ;

2°) par tous moyens, de propager, défendre et promouvoir l'idée d'un service public de l'éducation nationale qui soit gratuit, égalitaire sur tout le territoire, et de qualité pour chaque élève, quelles que soient ses origines sociales, culturelles, confessionnelles ou philosophiques ;

3°) de susciter et poursuivre toutes actions capables de développer son rôle de mouvement d'éducation permanente pour les familles ; d'accroître le rayonnement de l'établissement et de l'enseignement public en créant ou développant des activités culturelles et sportives ou des œuvres sociales à l'intention des élèves et de leurs parents, de coordonner enfin l'action éducative des parents et des éducateurs de leurs enfants ; ayant un lien avec les activités scolaires et périscolaires mises en œuvre par les ministères et/ou par les collectivités territoriales, et/ou par les associations agréées, cela par tous les moyens et notamment l'action judiciaire.

4°) d'apporter aide et soutien aux parents d'élèves de l'école élémentaire publique Jean Vilar de Saint-Denis et aux élèves qui la fréquentent ;

5°) de dénoncer et combattre :

toute forme de racisme ;

toute forme de sexisme ;

toute forme de violence sexuelle ;

la maltraitance infantile ;

toute forme de discrimination contre les personnes malades ou handicapées ;

l'exclusion sociale ou culturelle des personnes en état de grande pauvreté, ou en raison de leur situation familiale, ou encore de leur statut juridique ;

ayant un lien avec les activités scolaires et périscolaires mises en œuvre par les ministères et/ou par les collectivités territoriales, et/ou par les associations agréées, cela par tous les moyens et notamment l'action judiciaire.

6°) de permettre l'organisation de toute manifestation ou prestation de service au bénéfice de ses adhérents dans le cadre de la défense ou du développement des buts ci-dessus rappelés.

E.P.J.V., association loi 1901 enregistrée en Préfecture de Bobigny le 17/02/2019.

Vos coordonnées sont conservées dans le registre tenue par la Présidence et ne seront pas transmises à un tiers.

Présidente de l'Association : Mme Malika HAMIDI.